La Capellomontsuraise

Règlement

La Capellomontsuraise aura lieu le Dimanche 15 Novembre 2026 à Montsûrs. C'est une course nature organisée par la section running/marche nordique de l'USCP Montsûrs affiliée à la FFA et le comité des fêtes de la Chapelle Rainsouin. Vous pouvez contacter l'organisateur par mail lacapellomontsuraise@gmail.com .

Quatre trails et une marche nordique chronométrées et courses enfants :

- Trail 36 km Départ 8H
- Trail 21 km Départ 9H
- Trail 15 km Départ 9H30
- Trail 10 km Départ 10H
- Marche nordique 15 km Départ 9H30 **Les personnes sans bâtons seront exclus**
- Courses enfants 1000m, 1500 et 3000m à partir de 11h30

Concurrents

Toutes personnes, licenciées ou non, hommes et femmes ayant au moins 16 ans le jour de la course (**pour le 10 km**), au moins 18 ans (**pour les 15, 21 km et marche nordique**) et au moins 20 ans (**pour le 36 km)** peuvent participer.
Pour les mineurs, l'autorisation parentale est obligatoire. Elle ne se substitue pas au certificat médical ou à la licence. Course limitée à 1000 participants.

Inscriptions

Inscription sur le site NextRun labellisé FFA.
Clôture des Inscriptions en ligne : Samedi 15 Novembre à 21h.
Pour l'ensemble des épreuves possibilité de s'inscrire sur place jusqu'à 30min avant le début de son épreuve.

Tarifs

Le trail 36 km : 25€ licencié et 28€ non-licencié
Le trail 21km : 17€ licencié et 20€ non-licencié.
Le trail 15km : 11€ licencié et 14€ non-licencié
Le trail 10km : 9€ licencié et 12€ non-licencié
La marche nordique 15km : 11€ licencié et 14€ non-licencié.
Courses enfants : 2€50
Une augmentation de 3€ sera appliqué le jour de la course (hors course enfant).

Retrait des dossards

Ils se feront sur place salle complexe sportif de Montsûrs et ce jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course uniquement si votre dossier est complet et que votre "Inscription validée. Le départ et l'arrivée se feront sur la piste du complexe sportif de Montsûrs. Le dossard doit être obligatoirement porté sur le devant et visible pendant toute la durée de la course. **Aucune inscription sera remboursée pour quelconques raisons.**

Licence athlétisme, Certificat médical et PPS

Toute participation à une compétition est soumise à la **présentation obligatoire** par les participants à l'organisateur :
d'une **licence délivrée par la FFA, ou d'un** « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées).

ou pour les mineurs d'un **certificat médical** d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de **l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ou de la marche et/ou nordique en compétition , datant de moins de un an** à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Ou pour les majeurs d'un **PPS (parcours de prévention santé) valable 1 an.** A remplir sur le site de FFA (https://pps.athle.fr/). Le certificat médical ne sera pas autorisé.
Dans le cas contraire nous serons obligés de vous refuser votre participation.

Rétrocession de Dossard Interdite

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Ravitaillement

Ravitaillement prévu sur les parcours du 10(1),15(1),21(2) et 36(3) km et ravitaillement à l'arrivée pour tous.

Classement & Récompenses

Un classement de chaque course sera effectué et publié sur le site NextRun et sur le site de notre partenaire de chronométrie « Chronowest ». Sur les trails et la marche nordique seront récompensés les 3 premiers hommes et 3 premières femmes. Un lot sera remis aux 850 premiers inscrits sur les trails et la marche nordique.

Droit d'Image

Chaque concurrent autorise expressément les organisateurs, les partenaires et les médias à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de sa participation à la Capellomontsuraise, des 14 et 15 novembre 2026, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

Annulation Course

En cas de force majeure, de décision préfectorale, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance pouvant mettre en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Assurance Organisation

L'organisation est couverte en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité de la charte des courses hors stade. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation sportive.

Environnement

Le circuit empruntant une zone natura 2000, des chemins ou zones privés, les concurrents devront être respectueux de l'environnement et ne laisser aucune trace de leur passage. Toute personne surprise à jeter des déchets sera exclue de la course. Respect du code de la route sur la voie publique.
Pour des raisons de sécurité, aucun accompagnateur en marchant, en courant, à vélo, à rollers ou par tout autre moyen, quel que soit son âge, n'est autorisé sur le circuit de la course.